

Audition publique, ouverte à la presse

sur

**« INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET DONNÉES DE SANTÉ :
QUELLE COLLECTE, QUEL ACCÈS AUX DONNÉES,
POUR QUELLES AMÉLIORATIONS DIAGNOSTIQUES ET THÉRAPEUTIQUES ? »**

La mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'intelligence artificielle dans le domaine de la santé passe par la collecte des données, leur organisation, la régulation de leurs modalités d'accès et d'utilisation. Ce sujet fera l'objet de mesures proposées dans le cadre du projet de loi relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé, qui sera prochainement examiné par le Parlement.

Production, partage et protection des données comptent parmi les enjeux essentiels de la bonne utilisation de ces données à des fins diagnostiques et thérapeutiques, dans une relation de confiance avec les individus sans laquelle rien ne sera possible.

organisée par



Gérard Longuet
*Sénateur,
Président de l'OPECST*



Cédric Villani
*Député
Premier vice-président de l'OPECST*

**Jeudi 21 février 2019
à 9 heures**

**Assemblée nationale
Salle Lamartine
101 rue de l'Université - Paris 7^e**

PROGRAMME

8h30– Accueil

9h00 – Ouverture par M. Gérard Longuet, sénateur, président de l'Office

9h10 – La collecte des données : nature des données, modalités de collecte, enjeux juridiques et protection des données

Présidence : M. Cédric Villani, député, premier vice-président de l'Office

- **Mme Stéphanie Combes**, cheffe du projet Health data hub (DREES) et M. Jean-Marc Aubert, directeur de la DREES (direction de la recherche, des études, de l'évaluation et de la statistique).
- **M. Claude Gissot**, directeur de la direction de la stratégie, des études et des statistiques à la CNAM (direction en charge de la gestion du SNIIRAM - Système national d'information inter-régimes de l'Assurance maladie).
- **M. David Gruson**, membre du Comité de direction de la Chaire santé de l'institut d'études politiques de Paris / fondateur d'Ethik-IA.
- **Isabelle Zablit**, coprésidente du comité Santé et administratrice de Syntec Numérique, et Raphaëlle Frija, déléguée Usages du numérique.
- **Mme Jeanne Bossi-Malafosse**, avocate associée, Delsol avocats.
- **M. Thomas Dautieu**, directeur de la conformité, et M. Erik Boucher de Crèvecoeur, ingénieur expert à la Direction des technologies et de l'innovation, CNIL.
- **M. Gérard Raymond**, vice-président de la fédération d'associations de patients France Assos Santé.

Débat et questions du public 30'

10h50 – Des données aux soins et des soins aux données

Présidence : M. Gérard Longuet, sénateur, président de l'Office

- **M. Bernard Nordlinger**, chirurgien oncologue, Hôpital Ambroise Paré, Académie nationale de médecine.
- **M. Emmanuel Bacry**, directeur de recherche au CNRS, Université Paris Dauphine, professeur et responsable de l'Initiative Big Data, Ecole Polytechnique.
- **M. Nicholas Ayache**, directeur de recherche Inria, équipe-projet Epione (e-patient et e-médecine).
- **Mme Laure Fournier**, PU-HP, Société Française de Radiologie, Collège des Enseignants en Radiologie de France.
- **M. Olivier Clatz**, fondateur de Therapixel, start-up d'édition de logiciels d'imagerie médicale.
- **M. Rémy Choquet**, directeur de l'innovation d'Orange healthcare, chercheur associé au laboratoire d'informatique médicale LIMICS (U1142) de l'INSERM.
- **M. Jean-Philippe Vert**, chercheur Google AI, chercheur associé MINES ParisTech.
- **Mme Jeanne Bossi-Malafosse**, avocate associée, Delsol avocats.

Débat et questions du public 30'

Conclusion par M. Cédric Villani, député, premier vice-président de l'Office

Intelligence artificielle et données de santé :
collecte et utilisation des données

M. Cédric Villani, député
et M. Gérard Longuet, sénateur

Audition publique, ouverte à la presse

« INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET DONNÉES DE SANTÉ :
QUELLE COLLECTE, QUEL ACCÈS AUX DONNÉES,
POUR QUELLES AMÉLIORATIONS DIAGNOSTIQUES ET
THÉRAPEUTIQUES ? »

**Jeudi 21 février 2019
à partir de 9 heures**

*Assemblée nationale - Salle Lamartine-
101 rue de l'Université - Paris 7^e*

Inscription obligatoire :

opekst-contact@assemblee-nationale.fr

Tél : 01 40 63 26 81/89

Dans le cadre du plan Vigipirate renforcé, merci de fournir, au moment de l'inscription, qui doit se faire au plus tard lundi 18 février 2019 à 18 heures, outre vos noms et prénom, vos date et lieu de naissance. Les inscriptions sont prises dans la limite des places disponibles.

Se munir d'une pièce d'identité

